

Informations de base	
<p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive</p> <p>2011/0154(COD)</p>	Procédure terminée
<p>Coopération judiciaire pénale: droit d'accès à un avocat dans le cadre des procédures pénales et des procédures relatives au mandat d'arrêt européen, et droit de communiquer après l'arrestation</p> <p>Voir aussi 2013/0409(COD)</p> <p>Sujet 7.40.04 Coopération judiciaire en matière pénale</p>	

Informations complémentaires	
Parlements nationaux	IPEX
Commission européenne	EUR-Lex